

Chapitre 20

Cinquante ans d'études européennes à Genève : brève histoire de l'Institut créé par Denis de Rougemont (1963-2013)

François Saint-Ouen

*Chargé de cours en science politique au Global Studies Institute de
l'Université de Genève.*

Nicolas Stenger

*Chargé d'enseignement en histoire au Global Studies Institute et à la
faculté des Lettres de l'Université de Genève.*

1. Le Centre européen de la culture à la recherche d'un nouveau souffle

Le 5 mai 1965, l'écrivain Denis de Rougemont répondait, en compagnie du président du Centre européen de la culture Alfred Borel, ancien Ministre genevois (conseiller d'État) chargé de l'Instruction publique, aux questions d'un journaliste de l'émission télévisée suisse romande *Carrefour*, afin de rendre compte des premiers développements de l'Institut d'études européennes inauguré à Genève deux ans plus tôt, en avril 1963. Ce témoignage, que l'on peut consulter sur le site des archives de la Radio Télévision Suisse¹⁰⁰¹, est intéressant à plus d'un titre, et notamment en ce qu'il illustre très clairement l'esprit militant qui présida à la fondation de l'Institut. Ce n'est en effet qu'après avoir préalablement rappelé l'origine, les

¹⁰⁰¹

<http://www.rts.ch/archives/tv/information/carrefour/3469788-un-institut-europeen.html>

objectifs et les différentes activités du Centre européen de la culture, que Denis de Rougemont en vint à évoquer les buts et le programme de l'Institut nouvellement créé.

De fait, tout comme pour l'Association des instituts d'études européennes (AIEE), évoquée ailleurs dans ce volume¹⁰⁰², la genèse de l'Institut de Genève n'est pleinement compréhensible que remise dans le contexte plus large de l'histoire du CEC, que Denis de Rougemont dirigeait à Genève depuis 1950, et auquel l'Institut allait être étroitement, sinon organiquement lié, au moins pendant les vingt premières années de son existence. Comme s'en souvient l'historien slavisant Georges Nivat, « l'Institut européen était, quand j'arrivai à Genève en 1972, dans le sillage encore du Centre européen, son fondateur Denis de Rougemont présidant alors aux destinées de l'une et l'autre institution. Naturellement je ne distinguais pas vraiment encore l'une de l'autre, non plus que des autres institutions genevoises où Rougemont était omniprésent¹⁰⁰³ ».

Rappelons qu'à travers le Centre européen de la culture, Denis de Rougemont disposait depuis le début des années cinquante d'un outil et de quelques moyens pour renforcer chez les peuples européens le sentiment de leur appartenance à une culture commune. Tel était le cœur de l'activité du Centre, dont l'ambition initiale était rien moins que donner une « voix à la conscience européenne¹⁰⁰⁴ ». Ambition qui contraste avec la précarité de l'organisme, lequel dut batailler durant toute son existence pour trouver les fonds nécessaires au développement pérenne de ses activités. Constamment menacé de faillite en raison de sévères problèmes de trésorerie, le CEC avait néanmoins réussi à survivre et à lancer des programmes dans les

¹⁰⁰² Voir dans le présent ouvrage: Stenger (Nicolas), « Un réseau scientifique et militant au service de l'union : l'Association des instituts d'études européennes ».

¹⁰⁰³ Nivat (Georges), « La réintégration d'une Europe dans l'autre », in Déborah Lassalle (coord.), *Institut européen : 50 ans d'Europe à Genève (1963-2013)*, Genève, Université de Genève, 2013, p. 41.

¹⁰⁰⁴ Congrès de l'Europe (La Haye, mai 1948), Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1999, p. 419.

domaines les plus variés de la coopération culturelle¹⁰⁰⁵. Au fil des ans, certains de ces programmes se détachèrent du Centre, repris par des institutions partenaires ou gagnant simplement leur autonomie ; tandis que d'autres périclitèrent, pour cause d'échec, ou bien parce que leurs missions étaient achevées et qu'ils n'avaient plus de raison d'être.

Outre le « Dialogue des cultures », dont les principaux jalons furent un petit colloque organisé à Genève en 1961, puis une grande conférence organisée à Bâle en 1964¹⁰⁰⁶, le CEC ne fonctionnait ainsi essentiellement, au début des années 1960, que sur la base de trois activités : celles menées dans le cadre de l'Association européenne des festivals de musique ; celles liées à l'Association des instituts d'études européennes ; enfin, la Campagne d'éducation civique européenne. Parmi ces activités, la seule génératrice de rentrées d'argent substantielles était la Campagne d'éducation, financée par la Fondation européenne de la culture, le Conseil de l'Europe, le Conseil fédéral suisse et les Communautés européennes.

Sans parler d'une perte de vitesse de l'organisme au début des années 1960, force est de constater qu'un ancrage dans le milieu académique genevois s'est progressivement imposé comme l'une des solutions permettant, sinon de relancer les activités du Centre, du moins de prolonger l'entreprise et d'assurer un minimum de sécurité matérielle à quelques-uns de ses animateurs, au premier rang desquels Denis de Rougemont lui-même !

2. L'issue académique : la création de l'Institut d'études européennes

Stabiliser le Centre européen de la culture sur le plan financier d'une part, lui donner une dimension académique d'autre part : tels étaient donc deux des facteurs principaux qui motivèrent la création

¹⁰⁰⁵ Sur l'histoire du Centre européen de la culture : Stenger (Nicolas), de Rougemont (Denis), *Les intellectuels et l'Europe au XX^e siècle*, Rennes, PUR, 2015, notamment les chapitres X, XI, XIV, XV, XVII et XIX.

¹⁰⁰⁶ Stenger (Nicolas), « De la décolonisation à la coopération : genèse et enjeux du "dialogue des cultures" », in Saint-Ouen (François) (éd.), *L'Europe de Denis de Rougemont*, Louvain-la-Neuve, Académia-L'Harmattan, 2014, pp. 79-100.

de l'Institut d'études européennes en 1963. Ce n'est pas que le besoin de développer les études européennes à Genève ne se fit sentir. Comme le remarque François Saint-Ouen, « il n'existait pas à Genève (ni du reste en Suisse) d'institut universitaire spécialement consacré à l'enseignement de l'Europe et de la construction européenne¹⁰⁰⁷ ». Au sein de l'Université de Genève, on était sensible à cette carence, comme le montre en septembre 1960 un entretien de Denis de Rougemont avec le recteur Éric Martin, lequel s'intéressait à l'œuvre de l'écrivain et souhaitait nouer des liens plus étroits avec le Centre européen de la culture. Rougemont nota ainsi dans son journal : « Une première réalisation dans ce sens pourrait être l'organisation en commun d'une série de cinq grandes conférences sur l'Europe, tenues à l'Aula et patronnées par l'Université et le CEC. Ces conférences remplaceraient les cours généraux que l'Université avait tenté d'instituer, sans grand succès. Nous esquissons les thèmes et examinons quelques noms de conférenciers possibles¹⁰⁰⁸ ». Finalement, Denis de Rougemont allait assumer seul la tâche de discourir sur l'Europe devant les étudiants, au cours de quatre conférences prononcées à l'Aula de l'Université chaque jeudi du mois de mai 1962, et qui parurent quelques temps plus tard aux éditions La Baconnière sous le titre *Les Chances de l'Europe*¹⁰⁰⁹. Au cours de ces premiers contacts, il n'avait jamais été question de créer un institut d'études européennes au sein du Centre européen de la culture, mais l'invitation du recteur Martin manifestait de la part de l'Université un esprit d'ouverture qui pouvait éventuellement être exploité pour élaborer un projet de ce type¹⁰¹⁰.

¹⁰⁰⁷ Saint-Ouen (François), « Denis de Rougemont créateur et inspirateur », in Lassalle (Déborah) (coord.), Institut européen, *op. cit.*, p. 18.

¹⁰⁰⁸ Entretien de Denis de Rougemont avec le recteur de l'Université de Genève, 20 septembre 1960. Archives du CEC, Journal.

¹⁰⁰⁹ de Rougemont (Denis), *Les Chances de l'Europe*, Neuchâtel, La Baconnière, 1962.

¹⁰¹⁰ Ce que l'accession en 1962 de Jean Graven à la tête du rectorat allait confirmer. Notons que Graven allait être étroitement lié au Congrès pour la liberté de la culture dont Rougemont présidait le comité exécutif. Il deviendra ainsi en 1966 le premier président de la Fondation pour une entraide intellectuelle européenne, sous l'étiquette de laquelle le Congrès menait ses programmes en direction de l'Europe de l'Est, de l'Espagne et du Portugal.

C'est ce qui arriva grâce à l'impulsion décisive donnée par Jacques Freymond, qui dirigeait alors l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI). Ancien colonel de l'armée, administrateur de Nestlé, membre du Comité international de la Croix-Rouge à partir de 1959, Freymond suivait avec intérêt les projets de Denis de Rougemont et du Centre européen de la culture, qu'il allait diriger plus tard, après le décès de l'écrivain¹⁰¹¹. Le 22 décembre 1961, il exposa en détail, en présence de Rougemont et d'Alfred Borel, un plan d'action pour la création d'un « Centre d'enseignement universitaire sur l'Europe au CEC, avec l'appui financier du Canton, l'accord de l'Université (validité des certificats) et sous la responsabilité de l'IUHEI ». Suite à sa proposition, Borel devait se charger des premières démarches à effectuer auprès de l'Université et du Conseil d'État. En cas de succès, il se tournerait alors vers l'IUHEI pour obtenir son accord, et l'Institut négocierait avec le Centre européen de la culture¹⁰¹².

Rougemont se montra dès le départ intéressé par le plan que lui soumit Freymond : de fait, au Centre, comme au sein de l'Association des instituts d'études européennes, la réflexion sur l'enseignement supérieur n'était pas nouvelle, comme l'a montré en 1958 la réunion du groupe d'études sur l'université européenne, organisée conjointement par l'AIEE et l'Association des universitaires d'Europe¹⁰¹³. De plus, la perspective d'obtenir un poste régulier, que Rougemont avait déclinée jusque-là, par absence de goût pour l'activité professorale et parce que ses activités d'écrivain et de militant lui prenaient tout son temps¹⁰¹⁴, pouvait alléger notablement

¹⁰¹¹ Freymond (Jacques), « Le CEC : une œuvre à poursuivre », Cadmos, Genève, n° 34, été 1986, pp. 3-8.

¹⁰¹² Réunion avec Alfred Borel et Jacques Freymond, 22 décembre 1961. Archives du CEC, Journal.

¹⁰¹³ « Une université européenne ? », Bulletin du Centre européen de la culture, Genève, VI^e année, n° 3, juillet 1958. Le contenu et les enjeux de cette réunion sont analysés dans la contribution de Nicolas Stenger sur l'AIEE.

¹⁰¹⁴ En 1946 déjà, il avait décliné l'invitation qui lui avait été faite par son ami Albert Béguin, de le remplacer dans sa chaire de littérature française qu'il occupait depuis 1937 à Bâle, où il avait succédé à Marcel Raymond : Bruno Ackermann, Denis de Rougemont, une biographie intellectuelle, Genève, Labor et Fides, 1996, pp. 779-781.

les charges du CEC, ce qui n'était pas un luxe. Enfin, l'idée d'enseigner l'Europe à sa manière, dans un esprit interdisciplinaire, le séduisait, d'autant que le besoin semblait bien réel, comme le lui fit remarquer son collaborateur Dusan Sidjanski : ce dernier attirait en effet près d'une centaine d'étudiants en moyenne au sein du cours de science politique sur l'intégration européenne qu'il donnait alors en tant que privat-docent à l'Université de Genève. Il y avait là quelque chose à faire, « une opportunité, une possibilité pour le Centre », estimait Sidjanski¹⁰¹⁵.

Encore fallait-il convaincre toutes les parties prenantes. À cet égard, le contexte de guerre froide pesa sur les pourparlers initiaux, certaines assurances devant être données quant au caractère « politiquement neutre¹⁰¹⁶ » de l'entreprise. Prenant contact en mai 1962 avec André Chavanne, chef du Département de l'instruction publique du canton de Genève et membre du Parti socialiste, Alfred Borel se vit en effet opposer deux objections : « Primo, Rougemont serait un *anticommuniste systématique* ; secundo, l'Institut serait un bastion du libéralisme économique » ! Rougemont tenta de rassurer Chavanne par l'intermédiaire du socialiste Hans Oprecht, étroitement associé aux activités du CEC depuis la fin des années cinquante¹⁰¹⁷. Les discussions se poursuivirent en 1962, et bénéficièrent de la conjoncture favorable créée par l'entrée imminente de la Suisse au Conseil de l'Europe¹⁰¹⁸. Dans ces conditions, il apparaissait évident, comme le soulignait Alfred Borel dans une lettre adressée au président du Conseil d'État (gouvernement du canton) et chef du Département des finances Émile Dupont, que la Suisse devait désormais soutenir

¹⁰¹⁵ Témoignage de Dusan Sidjanski, août 2008. Sur le parcours de Dusan Sidjanski, voir dans ce volume la contribution de François Saint-Ouen, et celle de Nicolas Stenger concernant l'Association des instituts d'études européennes.

¹⁰¹⁶ Ghervas (Stella) et Guindani (Silvio), « Institut européen de Genève : quarante ans de prospective », in *Penser l'Europe. Quarante ans d'études européennes à Genève (1963-2003)*, Genève, Institut européen de l'Université de Genève, 2003, p. 11.

¹⁰¹⁷ Note de Denis de Rougemont, 3 mai 1962. Archives du CEC, Journal.

¹⁰¹⁸ Fleury (Antoine), « La Suisse et le Conseil de l'Europe », in Marie-Thérèse Bitsch (dir.), *Jalons pour une histoire du Conseil de l'Europe*, Berne, Peter Lang, 1997, pp. 151-165.

les « efforts privés » entrepris, en particulier par le CEC, en faveur de la construction européenne. Borel proposait un budget annuel pour l'activité d'enseignement de 180 000 francs suisses (près de 700 000 francs suisses de 2016)¹⁰¹⁹. L'argument fut retenu par le Grand Conseil genevois, qui adopta le règlement et le budget les 24 janvier et 15 février 1963, tandis que l'Institut démarra ses cours le 29 avril 1963¹⁰²⁰.

3. « L'Institut Rougemont »

L'Institut fut placé sous la direction d'une commission exécutive dont les membres étaient le conseiller d'État à l'Instruction publique, le recteur de l'Université, le directeur de l'IUHEI et le président du CEC. Deux diplômes étaient délivrés : un Certificat d'études européennes pour les étudiants réguliers ayant suivi pendant deux semestres les cours et séminaires, obtenu deux certificats de séminaire et passé avec succès un examen oral portant sur au moins deux disciplines enseignées à l'Institut ; un Diplôme d'études européennes accordé après quatre semestres d'études aux étudiants réguliers titulaires du Certificat d'études européennes, et qui ont obtenu quatre certificats de conférences et présenté un mémoire original accepté par la direction et le professeur compétent¹⁰²¹.

Denis de Rougemont fut nommé directeur administratif, et Jacques Freymond directeur scientifique. Selon Dusan Sidjanski, ce dernier avait l'ambition de placer l'Institut dans le giron de l'IUHEI, mais le dossier lui a finalement échappé : « Le Sénat de l'Université en a décidé autrement en acceptant une liaison directe avec l'Université. Quelques années plus tard [en 1967], une convention formelle a été signée avec l'Université et l'Institut d'études européennes est devenu Institut *universitaire* d'études européennes¹⁰²² ». Quoi qu'il en soit du

¹⁰¹⁹ Lettre d'Alfred Borel à Émile Dupont, 1^{er} octobre 1962. Archives du CEC, cote II-O-32-c.

¹⁰²⁰ Ghervas (Stella) et Guindani (Silvio), *op. cit.*, pp. 13-14.

¹⁰²¹ Brochure de présentation de l'Institut d'études européennes, 1963-1964, p. 3.

¹⁰²² Sidjanski (Dusan), « Éclairage », in Lassale (Déborah) (coord.), *Institut européen*, *op. cit.*, p. 25 et Entretien de Nicolas Stenger avec le professeur Dusan Sidjanski, août 2008.

montage institutionnel retenu, notons essentiellement que le programme des cours et l'identité même de l'Institut étaient avant tout fortement marqués par l'œuvre et la personnalité de Denis de Rougemont¹⁰²³. Ce dernier exposa le 29 avril 1963, lors du premier cours public hebdomadaire, les grandes lignes de son enseignement pour le semestre à venir, intitulé : « Aspects fédéralistes dans les plans et projets d'union européenne du Moyen Âge à nos jours ». Conformément à son approche culturelle, au sens large, de la *question européenne*¹⁰²⁴, Rougemont insista sur le fait que « l'union de l'Europe [...] met en jeu bien autre chose que des intérêts matériels » :

« Question globale, économique et politique au premier chef, elle implique en réalité quantité de problèmes moraux, juridiques, historiques, philosophiques, dont il faut bien reconnaître que beaucoup attendent encore d'être étudiés objectivement, un à un, et aussi d'être envisagés dans l'ensemble de leur inter-connections et par rapport à ces notions de l'homme qui ont fait que l'Europe, malgré tout, représente autre chose et un peu plus que ce qu'elle est dans sa réalité physique, qui est à peine 4 % des terres émergées de la planète¹⁰²⁵. »

Après avoir pris acte des efforts menés depuis la guerre et des premières réalisations effectués sur le plan économique (CECA, CEE) en vue de l'union européenne, Rougemont insistait toutefois sur la nécessité de clarifier le débat quant à la forme politique qu'il fallait donner à l'Europe : une Europe unitaire, transposition à l'échelle continentale de l'État-nation centralisé de type jacobin ; une Europe

¹⁰²³ C'est d'ailleurs très souvent en invoquant le rayonnement de l'écrivain que nombre d'enseignants et d'étudiants expliquent leur intérêt et leur passage à l'Institut. Voir les témoignages réunis dans Déborah Lassale (coord.), Institut européen, *op.cit.*

¹⁰²⁴ Pour une synthèse de cette approche, nous nous permettons de renvoyer à Nicolas Stenger, Denis de Rougemont. Les intellectuels et l'Europe au XX^e siècle, *op.cit.*, chapitres XVI, XIX et XX. Voir également Saint-Ouen (François), « Denis de Rougemont, penseur original de la Fédération européenne », in François Saint-Ouen (éd.), L'Europe de Denis de Rougemont, *op. cit.*, pp. 113-135.

¹⁰²⁵ de Rougemont (Denis), « Aspects fédéralistes dans les plans et projets d'union européenne du Moyen Âge à nos jours », *Bastions de Genève. Revue universitaire publiée par l'Association des anciens étudiants de l'université de Genève*, Genève, n° 11, 1963, pp. 61-62.

des patries, simple alliance entre États souverains ; ou une Fédération, dans laquelle, à la manière des cantons suisses, les membre délégueraient une partie de leurs compétences au pouvoir central, lequel garantirait en retour leur autonomie et indépendance. À cet égard, une définition des concepts (*souveraineté, nation, fédération...*) s'imposait, les enseignements du nouvel Institut devant y apporter toute leur contribution, tandis que l'expérience suisse offrait à divers égards selon Denis de Rougemont les clés de l'union fédérale européenne : « La solution fédéraliste est évidemment la plus conforme à l'expérience de la vie politique et civique du pays où nous sommes, et dont je suis, pays que l'on a appelé, à tort ou à raison, une préfigure de l'Europe unie¹⁰²⁶. » Pour clarifier les concepts, il fallait aussi prendre du champ et donner de l'épaisseur historique à l'analyse. D'où la nécessité d'une « *généalogie des Grands Desseins européens*¹⁰²⁷ », prolongement du travail amorcé dans *Vingt-Huit Siècles d'Europe*, que Rougemont avait publié en 1961, et qui offrait une mise en perspective de la pratique et des utopies fédéralistes au cours des siècles passés.

Alors que l'Institut n'avait pas encore ouvert ses portes, un correspondant du *Journal de Genève* se demandait : « Y a-t-il chez nous des Suisses (puisque c'est l'apport suisse à l'Europe qu'il s'agit d'étudier) qui soient aptes à remplir les trois chaires d'enseignement qu'on se propose de créer ?¹⁰²⁸ ». La réponse fut très simple. Ce furent Denis de Rougemont et deux de ses plus proches collaborateurs au CEC, Dusan Sidjanski (pour l'aspect institutionnel et politique de l'intégration) et Henri Schwamm (pour l'analyse de l'impact économique des premières réalisations supranationales)¹⁰²⁹, qui allaient former le noyau des enseignants réguliers pendant les dix

¹⁰²⁶ *Ibid.*, p. 67.

¹⁰²⁷ *Ibid.*, pp. 71-72.

¹⁰²⁸ « Vers la création d'un centre universitaire d'études européennes », *Journal de Genève*, 26 octobre 1962, p. 11.

¹⁰²⁹ Comme Dusan Sidjanski, Henri Schwamm faisait lui aussi partie de l'équipe du CEC depuis le milieu des années 1950. Ses activités étaient diverses du journalisme au consulting en matière économique. Schwamm (Henri), « La création de l'IUEE vue quarante ans après », in Ghervas (Stella) et Guindani (Silvio) (dir.), *Penser l'Europe*, *op. cit.*, pp. 23-29.

premières années d'existence de l'institut, même si celui-ci accueillit ponctuellement d'autres collaborateurs ou amis du Centre¹⁰³⁰. Mêmes locaux à la Villa Moynier, en bordure du lac de Genève ; même équipe enseignante : l'Institut se confondait quasiment avec le CEC à son origine. En dehors de son ambition interdisciplinaire, la spécificité de l'IUÉE par rapport aux autres instituts européens tenait aux thématiques originales développées par Denis de Rougemont (la place accordée à l'étude de la culture et de l'idée européenne sur le temps long, le fédéralisme et l'Europe des régions) et par ses deux collègues acquis à ses thèses. On peut avoir aujourd'hui une idée précise du contenu de l'enseignement dispensé par l'écrivain pendant ces années grâce à la publication de deux ouvrages posthumes : une sélection d'extraits des cours donnés entre 1963 et 1978¹⁰³¹, ainsi qu'un lexique du fédéralisme, œuvre collective entreprise avec l'aide de ses étudiants, et dont Rougemont n'avait pu assurer la direction jusqu'au bout en raison de son décès en 1985¹⁰³².

En 1974, sous l'impulsion de Denis de Rougemont, une section dédiée aux études régionales est créée et confiée à Charles Ricq, engagé préalablement en 1971 comme « chef de travaux » (on dirait aujourd'hui chargé de recherche). Les recherches portent sur la région dite « lémano-alpine » et sur les autres régions transfrontalières de l'espace européen. Durant les années 1970, l'Institut enregistre par ailleurs la nomination en tant que professeur de l'historien André Reszler, censé poursuivre les enseignements dans le domaine de la culture européenne après la retraite académique de Denis de Rougemont, qui survient en 1977. En 1978, Henri Schwamm succède à ce dernier à la direction de l'Institut, poste qu'il occupe jusqu'en 1989. Pendant son mandat comme directeur, l'Institut s'est un peu

¹⁰³⁰ En 1964-1965, l'orientaliste Simon Jargy donna un cours sur l'Europe et le monde arabo-musulman ; en 1965, François Bondy, directeur de la revue *Preuves* patronnée par le Congrès pour la liberté de la culture, donne un cours sur les aspects de l'Europe politique contemporaine, l'historien Herbert Lüthy sur l'histoire de la colonisation européenne ; en 1972, le physicien Lew Kowarski donna un cours sur la science et les savants en Europe et en Amérique du Nord.

¹⁰³¹ de Rougemont (Denis) (†), *Inédits*, Neuchâtel, La Baconnière, 1988. Extraits de cours choisis et présentés par Jean Mantzouranis et François Saint-Ouen.

¹⁰³² de Rougemont (Denis) (†) (dir.), *Dictionnaire international du fédéralisme*, Bruxelles, Bruylant, 1994. Édité par François Saint-Ouen.

développé à la fois sur le plan de l'offre des enseignements et du nombre d'étudiants réguliers inscrits, tout en demeurant une petite entité académique. Dans la première moitié des années 1980, deux professeurs ont été recrutés : l'historien Pierre du Bois et le politologue Philippe Braillard, tandis que l'économiste Victoria Curzon-Price et le sociologue Charles Ricq accédaient au rang de professeur.

4. La crise et le nouvel Institut créé à l'Université comme « centre interfacultaire »

La fin du mandat de l'économiste Henri Schwamm en tant que directeur en 1989 va entraîner une crise dont l'élément déclencheur sera la nomination par l'autorité politique du Canton de Genève d'un nouveau directeur (un autre économiste, Peter Tschopp, professeur à l'Université et personnage politique influent), lequel sera bien vite rejeté par le corps professoral de l'Institut qui décidera – chose rare en Suisse – de se mettre en grève, et sera pour cela mis à pied. L'affaire, qui dura de longues semaines, et même plusieurs mois au début de l'année 1990, fit grand bruit à l'époque et les gazettes locales (qui jusqu'ici ne parlaient guère de l'Institut) s'en firent largement l'écho. Les opposants au corps professoral se saisirent en particulier d'affaires concernant la gestion de certaines sections de l'Institut¹⁰³³.

En réalité, cette crise était exacerbée par certains enjeux beaucoup plus larges, qui tenaient d'une part à l'évolution profonde du contexte européen à la même époque (chute du Mur de Berlin) et d'autre part à la volonté concomitante de la Suisse – jusque-là bridée par sa neutralité – de participer plus activement à la construction européenne, par la voie d'un accord multilatéral entre la Communauté et les pays de l'AELE (baptisé Espace économique européen) visant à les arrimer au Marché unique en voie d'achèvement, avec comme étape suivante la perspective d'une adhésion de la Suisse à ce qui était

¹⁰³³ Charles Ricq, responsable de la section « études régionales », qui recevait beaucoup de financements extérieurs (jusqu'à 22 postes d'assistants), a notamment été suspecté de gestion peu scrupuleuse et fait l'objet d'une enquête administrative de la part du Département de l'instruction publique, qui a duré deux et n'a rien prouvé. Témoignage de Charles Ricq, 9 juin 2016.

en passe de devenir l'Union européenne. C'est dire que le dossier européen, jusqu'alors entre les mains d'un petit nombre de spécialistes, commençait à susciter beaucoup de vocations en Suisse – y compris dans les milieux universitaires, et jusqu'au sein de l'Université de Genève où certains souhaitaient se investir ce champ en faisant disparaître l'Institut et se faisant réaffecter pour leur propre compte le budget qui lui permettait de fonctionner. Cette présentation est certes un peu rapide, mais elle n'en reflète pas moins une bonne partie de la réalité. Ainsi, le directeur de l'actuel Institut d'études globales, René Schwok, analysait en 2003 rétrospectivement cette période dans les termes suivants : « C'est dans ce contexte où des politiciens et universitaires genevois étaient convaincus que l'Europe était le projet d'avenir par excellence que l'Institut devint l'enjeu de sérieuses convoitises. La tentation fut grande de s'approprier ses "actifs" (son budget et sa "marque") sans ses "passifs" (les enseignants et les étudiants) ». Et elle s'exprimait d'autant plus facilement que « l'Institut était un centre universitaire relativement fragile du fait du vide laissé par la disparition de Denis de Rougemont¹⁰³⁴ ».

Mais nous sommes en Suisse et un compromis finit par être trouvé. Il fut laborieux, donc prit du temps, et ce ne fut qu'en 1992 que put fonctionner à nouveau l'Institut, recréé au sein de l'Université comme Centre interfacultaire baptisé « Institut européen de l'Université de Genève » (trois facultés en étant parties prenantes : Lettres, Droit, Sciences économiques et sociales). Il est vrai qu'à l'heure où l'Europe se réunifiait, où la Suisse y retrouvait un élan nouveau, la disparition au même moment du seul Institut d'études européennes existant dans le pays paraissait suffisamment absurde et indéfendable pour qu'une solution ne fût trouvée, sous la pression des autorités politiques genevoises – et plus discrètement, fédérales – entre les deux « repreneurs » possibles : l'Université, l'Institut de hautes études internationales (distinct de l'Université, mais relié à elle ainsi qu'à la Confédération – l'Université étant uniquement cantonale). Le corps professoral – un temps limogé – fut réaffecté entre ces deux

¹⁰³⁴ Schwok (René), « Structure et recherches universitaires de l'Institut européen dans le contexte de l'évolution des relations entre la Suisse et l'UE », in Gervas (Stella) et Guindani (Silvio) (dir.), *Penser l'Europe, op.cit.*, p. 70.

institutions : l'Institut de hautes études internationales reçut ainsi Henri Schwamm et l'historien Pierre du Bois ; l'Université accueillit André Reszler en Faculté des Lettres (histoire), tandis que la Faculté des Sciences économiques et sociales se vit attribuer l'économiste Victoria Curzon-Price, le politologue Philippe Braillard, sans oublier le spécialiste des régions Charles Ricq (ce dernier hébergé par la sociologie). Le seul qui n'était pas concerné par ces mouvements était Dusan Sidjanski, professeur titulaire à l'Université (Faculté des sciences économiques et sociales, Département de science politique) depuis la fin des années 1960.

À l'Institut de hautes études internationales, les nouveaux enseignements européens furent fondus dans la masse. Il en alla différemment à l'Université. Le premier mouvement des facultés fut d'utiliser les ressources (professorales et financières) héritées de l'ancienne structure pour développer chacune leur propre programme d'enseignement sur l'Europe, au prix d'un émiettement et bien sûr d'une perte de l'esprit interdisciplinaire. Les sciences économiques et sociales avaient déjà créé un diplôme d'études supérieures (DES) en administration publique sur l'Europe, avec l'idée à peine voilée de former les futurs fonctionnaires dont la Suisse allait avoir besoin. Mais le nouveau doyen de la Faculté des Lettres, Charles Méla, refusa cette logique : il défendit l'idée de créer un Centre interfacultaire pour lequel il engagea sa propre Faculté, ce qui permit à cette option d'être finalement retenue¹⁰³⁵. Le nouvel « Institut européen de l'Université de Genève », installé au premier étage d'une villa au centre-ville, a ainsi été conçu comme « Centre interfacultaire » relié directement aux instances centrales de l'Université, à savoir au Rectorat. Après un court intérim de l'historien Jean-Claude Favez, ses directeurs successifs ont été, au long de ses vingt-et-une années d'existence (1992-2013) : l'économiste Victoria Curzon-Price, Georges Nivat, Philippe Braillard, et le juriste Nicolas Levrat.

Cette nouvelle formule a induit un certain nombre de changements par rapport à la situation antérieure. Tout d'abord, l'Institut n'avait plus de corps professoral propre : celui-ci était dorénavant formé d'enseignants nommés dans chacune des trois Facultés membres, ce

¹⁰³⁵ Méla (Charles), « Éclairage », in Lassalle (Déborah) (coord.), *Institut européen, op.cit.*, p. 96.

qui signifiait une certaine perte d'autonomie sur le plan académique. En revanche, cette configuration nouvelle a favorisé une augmentation rapide de l'offre de cours. Toutefois, parmi ces nouveaux enseignants issus des Facultés et appelés à donner un certain nombre de leurs heures à l'Institut, tous n'étaient pas engagés avec la même intensité dans la cause européenne que ce n'était le cas dans l'ancien Institut. La nouvelle structure a donc un peu gagné en volume, mais aussi assurément en complexité, sans acquérir néanmoins (avec seulement quelques dizaines d'étudiants par année) ni une visibilité ni une masse critique très grandes au sein de l'Université. La « malédiction genevoise », qui veut que constamment les études européennes restent occultées par le prestige des études internationales rehaussé de la présence des organisations internationales, a donc en fin de compte perduré, ce d'autant plus que la dynamique enclenchée par la chute du Mur de Berlin s'est peu à peu estompée, alors même que s'éloignait aussi l'hypothèse d'une future adhésion de la Suisse à l'Union européenne.

5. Des étudiants venus surtout d'Europe

Il faut d'abord rappeler que, depuis son origine – et fidèle en cela aux orientations prônées dès les années 1950 par Denis de Rougemont et le Centre Européen de la Culture¹⁰³⁶ –, l'Institut s'est toujours adressé à des étudiants de troisième cycle, dotés d'une formation universitaire initiale de deux ou trois ans. Après la réforme de Bologne, il a ainsi exclusivement délivré des Masters¹⁰³⁷. C'est pourquoi le nombre d'étudiants « réguliers » (compte non tenu de ceux qui suivaient un ou deux enseignements qu'ils pouvaient faire valider dans le cadre d'un autre cursus) a toujours été de quelques dizaines, fluctuant entre une vingtaine et une quarantaine par année – et même moins durant les dix premières années d'existence de l'Institut.

¹⁰³⁶ Voir « Une université européenne ? », Bulletin du Centre européen de la culture, *op.cit.*

¹⁰³⁷ L'un des enjeux qui ont présidé à la création d'un Institut d'Études Globales en 2013, outre l'extension du champ géographique, a été de pouvoir également offrir des formations initiales de type Bachelor (en relations internationales).

Une étude systématique sur la provenance des étudiants diplômés de l'Institut entre 1963 et 2012¹⁰³⁸ a révélé que près de 90 % (87 %) étaient originaires d'Europe, tandis que parmi les autres continents, c'est l'Afrique qui occupe la seule part un peu significative avec 6 %. La grande majorité des étudiants africains (un peu du Maghreb, mais surtout d'Afrique francophone) se caractérise en outre par un nombre de domaines restreint et caractéristique, s'agissant de leur travail de mémoire : les relations de leur pays d'origine avec l'Union européenne, certains aspects des relations entre l'UE et les pays ACP, ou bien encore les intégrations régionales en Afrique (CEDEAO, UEMOA, CEEAC...), souvent en référence à l'exemple de l'UE.

En ce qui concerne les pays de provenance des étudiants européens, ce sont les Suisses qui, sans surprise, occupent la première place, mais leur part reste relativement limitée avec seulement 26 % des diplômés sur cette période d'un demi-siècle. Suivent les Français (la proximité géographique, et plus encore la langue, jouant un rôle) avec 18 %, puis on descend au-dessous de 10 % : 9 % de Roumains, 8 % d'Italiens, 6 % d'Espagnols, 4 % de Russes, de Polonais, de Bulgares et d'Albanais, 3 % d'Allemands et de Portugais (parmi lesquels José Manuel Barroso et son épouse Margarida), 2 % de Belges et de Grecs. Donc une provenance relativement diversifiée, mais avec toutefois une très faible présence d'étudiants venus du Royaume-Uni ou d'Irlande, des pays scandinaves ou des pays baltes. Il est à relever également certaines fluctuations caractéristiques : ainsi, au tournant des années 1980 y a-t-il eu une vague d'étudiants grecs (coïncidant avec l'adhésion du pays à la Communauté) qui n'a duré que cinq ou six années. De même a-t-on constaté durant la décennie 1990 une arrivée significative d'étudiants d'Europe centrale et orientale ainsi que des Balkans qui s'est poursuivie durant une quinzaine d'années mais s'est ensuite fortement ralentie aux alentours de 2010.

¹⁰³⁸ Gonzalez (Damian) et Turrini (Roberto), « Un regard d'étudiants sur les archives de l'IEUG », dans Lassalle (Déborah) (coord.), Institut Européen, *op.cit.*, 2013, pp. 87-91.

6. L'interdisciplinarité comme caractéristique constante

L'Institut a su préserver au long des années deux caractéristiques héritées directement de la manière dont Denis de Rougemont concevait les études européennes : pluridisciplinaires d'une part, et accordant une place importante à la culture et à la civilisation européenne. Il pensait notamment que l'un des objectifs des études européennes – peut-être est-il bon de le rappeler aujourd'hui où elles ont tendance à être de plus en plus spécialisées et mues par des logiques utilitaristes – devait être de faire mieux comprendre ce que cela signifie que d'être Européen. Venu enseigner à Genève beaucoup plus tard, autour des années 2010, le politologue Olivier Costa – professeur-chercheur au CNRS, à Sciences Po Bordeaux ainsi qu'au Collège de Bruges – le relevait à sa manière lors d'une interview donnée au printemps 2013 : « s'il y a un vrai héritage de l'Institut de Genève, c'est de former des gens qu'on pourrait qualifier d'humanistes ». Par contraste, il ajoutait trouver « dommage que dans beaucoup des formations aux questions européennes, on soit dans des logiques de plus en plus spécialisées [...], avec le risque au final de former des gens qui ne connaissent qu'un petit aspect de la construction européenne¹⁰³⁹ ».

Il est à noter que l'enseignement du droit européen – qui est l'épine dorsale de nombreux instituts d'études européennes – n'a marqué sa présence dans le cursus de Genève qu'à partir des années 1980, soit très tardivement. En revanche, les « études régionales », qui s'inscrivaient dans le sillage des travaux initiés par Rougemont sur l'Europe des régions et sur les régions transfrontalières, ont pris une place importante dès les années 1970, devenant quasiment une filière à part entière aux côtés de l'histoire et de la culture, de la science politique, et de l'économie, qui étaient les trois filières « sections » originelles de l'Institut. Mais elle a plus tard considérablement régressé et a perdu son importance significative à partir du tournant du siècle.

Au bout du compte, il faut signaler que l'offre des cours s'est considérablement étoffée au fil des années, notamment à partir de

¹⁰³⁹ Cité dans : Turrini (Roberto), « La consultation des archives de l'IUEE-IEUG », *Rapport de stage à l'Institut européen de l'Université de Genève*, 2013, p. 22.

1992-1993, lorsque l'Institut est devenu un centre interfacultaire de l'Université et a pu puiser dans les ressources offertes par les Facultés de Droit, des Lettres, et des Sciences économiques et sociales. Alors qu'il n'y avait que 6 enseignements offerts à la rentrée de 1963, on en comptait ainsi une quarantaine en moyenne dans les années 2010-2013¹⁰⁴⁰.

Durant ses cinquante années d'existence, l'Institut a délivré 580 diplômes. Il n'y en eu qu'une dizaine jusqu'à la fin des années 1970 : c'est donc sur les trente-cinq dernières années que se concentrent presque tous les diplômes, ce qui représente une moyenne d'environ une quinzaine par année. En raison de la manière dont l'Institut de Genève favorisait un traitement pluridisciplinaire des sujets abordés par les étudiants, il est parfois difficile de classer les mémoires de diplômes dans une discipline académique ou une autre. Souvent néanmoins, ils font apparaître une discipline dominante, ce qui a permis par exemple de dresser des statistiques sur 40 ans (1963-2003) qu'il faut toutefois prendre avec précaution¹⁰⁴¹. Elles font apparaître, sur les 353 mémoires répertoriés durant cette période, une large majorité (69 %) ressortissant aux domaines de l'économie, de la science politique ou des sciences sociales en général ; 17 % des mémoires de diplôme sont de nature juridique, tandis que 14 % sont à dominante historique, culturelle ou littéraire. Si l'on se place au niveau des thèmes, on constate que les années 1990 voient l'émergence de travaux concernant les relations entre la Suisse et l'Union Européenne, qui n'existaient que très peu avant, et se situent dans la mouvance du refus de la Suisse de faire partie de l'Espace économique européen en décembre 1992, et de la voie bilatérale qui a été adoptée par la suite, ceci jusqu'à nos jours. Dans les années 1990 sont apparus également nombre de diplômes concernant l'Europe anciennement « de l'Est » prolongeant et amplifiant un mouvement d'intérêt pour l'Europe centrale apparu dans les années 1980.

¹⁰⁴⁰ *Ibid.*, p. 16.

¹⁰⁴¹ Gervas (Stella) et Guindani (Silvio) (avec la collaboration d'Alexandre GOLAY), « L'Europe sous la loupe des étudiants », in Gervas (Stella) et Guindani (Silvio) (dir.), *Penser l'Europe, op.cit.*, pp. 111-133.

7. Publications, thèmes de colloques et de recherches

Dans les années 1960 et 1970, l'Institut a édité un bulletin qui était en réalité similaire au *Bulletin du Centre européen de la culture*. Le rythme était trimestriel. Cette situation a duré jusqu'en 1978, date de la création de la revue *Cadmos*, paraissant elle aussi quatre fois par année et qui fut publiée jusqu'en 1993 (61 numéros en tout). Ce n'est qu'à compter de la toute fin des années 1970 que l'Institut a lancé une gamme de publications qui lui était propre, avec tout d'abord les *Dossiers de l'Institut universitaire d'études européennes*, qui, alimentés principalement par des colloques, ont paru irrégulièrement de 1979 à la fin des années 1980, date de la disparition du premier Institut. Au milieu des années 1980, sous l'impulsion de Philippe Braillard, l'Institut a publié durant une petite dizaine d'années (et autant de titres) sa propre collection d'ouvrages aux Presses universitaires de France. Sous l'Institut seconde formule, la collection *Euryopa*, diffusée par l'éditeur genevois Georg, lui a succédé. Après là encore une dizaine d'années d'existence, elle a été remplacée en 2005 par une collection publiée par Academia-Bruylant (Bruxelles) jusqu'en 2010, date à partir de laquelle elle est passée chez Academia-L'Harmattan (Louvain-la-Neuve) à cause du rachat d'Academia par L'Harmattan. Au total, 13 ouvrages ont paru jusqu'en 2014 (8 chez Academia-Bruylant, 5 chez Academia-L'Harmattan), avant que la collection ne devienne en 2015 celle de l'Institut d'études globales qui a remplacé l'Institut européen. La collection *Euryopa* n'a pas disparu, mais s'est réorientée à partir de 2005-2006 vers la publication des meilleurs mémoires de diplôme des étudiants, publiés uniquement sous forme électronique. Enfin, l'Institut s'est associé en 2011 à l'Université espagnole de Valence pour lancer *Eu-topias*, une revue semestrielle consacrée à des thèmes liés fortement à la culture, à l'interculturalité et à la communication, dont la publication se poursuit. Entre 2000 et 2011, l'Institut a aussi fait paraître en commun avec l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles la revue *Transitions*, consacrée – comme son titre le laisse supposer – à l'étude des pays de l'ancien bloc de l'Est suivant une approche pluridisciplinaire.

Tenter d'effectuer un repérage exhaustif de l'ensemble des recherches et colloques sur une durée d'un demi-siècle n'est pas ici notre propos. Outre que ce serait fatalement désordonné, surabondant et en fin de compte peu informatif, cela soulèverait aussi une

difficulté, qui est liée au fonctionnement même de l'Institut qui, en dehors de ses activités d'enseignement *stricto sensu*, a constamment noué des partenariats et réalisé des synergies avec d'autres institutions, ce qui fait qu'il est parfois difficile de lui attribuer un rôle précis dans l'organisation de tel colloque, ou dans le développement de telle activité de recherche. Du temps de l'Institut première formule (1963-1990), ce type d'activités a été mené conjointement avec le Centre européen de la culture, avec l'Association des instituts d'études européennes ainsi qu'avec le Département de science politique de l'Université de Genève (ces deux dernières institutions étant animées par Dusan Sidjanski, également enseignant à l'Institut). Lorsque le second Institut a été créé comme centre interfacultaire au sein de l'Université à partir de 1992, les synergies se sont naturellement établies avec les diverses Facultés où étaient nommés les professeurs ou enseignants impliqués dans telle ou telle activité de recherche ou dans l'organisation de tel ou tel colloque.

Au long des années, on constate que les thèmes dominants des recherches et colloques correspondent assez bien aux spécificités de l'Institut. On relève ainsi tout un pôle correspondant à la culture, à l'identité culturelle, aux valeurs, avec des sous-thèmes concernant par exemple l'étude de la nation ou du nationalisme. Mentionnons à cet égard le colloque organisé au moment de l'année George Orwell sur *La Nation en 1984*, publié dans *Cadmos*, les réflexions d'André Reszler sur *L'Identité culturelle de l'Europe* (Dossiers de l'Institut, 1989), *Nationalismes en Europe centrale et orientale* (publié dans la collection *Euryopa* chez l'éditeur Georg en 1997), *Quelles valeurs pour l'Europe ?* (publié en 2008 chez Academia Bruylant) ou encore *Les Racines culturelles de l'Europe* (publié dans *Eu-topias* en 2014), etc. C'est également avec le souci de son apport culturel et historique que l'Europe centrale a souvent été abordée, comme lors du colloque de Duino en 1983 (publié dans *Cadmos*), ou dans l'optique – concernant plus largement l'Europe de l'Est – du communisme et du post-communisme, comme le colloque de 1982 sur *L'Europe de l'Est : entre réforme, révolution et restauration* (publié dans *Cadmos*), ou encore *Ukraine, renaissance d'un mythe national* (publié dans *Euryopa* en 2000).

Le fédéralisme occupe évidemment une place de choix. Ainsi, comme déjà évoqué, le projet à long terme de rédaction d'un « Lexique du fédéralisme », animé par Denis de Rougemont à la fin

de sa vie, a été complété et publié plus tard sous le titre *Dictionnaire international du fédéralisme* (Bruylant, 1994), grâce toutefois à une action menée au sein du Centre européen de la culture. S'appuyant au moins autant sur le Département de science politique de l'Université que sur l'Institut, Dusan Sidjanski a fait paraître en 1991 dans un Dossier de l'Institut *Union ou désunion de l'Europe ?* (par rapport notamment à la crise yougoslave et aux mutations à l'Est), ainsi que, dans la collection de l'Institut aux PUF, une monographie sur *L'Avenir fédéraliste de l'Europe* en 1992. Se rattachent étroitement à la réflexion fédéraliste telle que menée par Denis de Rougemont, cinq colloques pionniers sur *L'Europe des régions*, organisés conjointement entre 1968 et 1975 par l'Institut, le Centre européen de la culture et l'Association des instituts d'études européennes et publiés dans les bulletins respectifs de l'Institut et du Centre. On peut y ajouter un colloque de 1982 sur *Les Politiques régionales en Europe*, publié en 1985.

Un autre thème important a bien entendu été les relations entre la Suisse et l'Union européenne, étudiées sous divers aspects et en fonction de leur contexte. On note ainsi un colloque organisé par Pierre du Bois sur l'histoire et les perspectives de l'AELE : *L'AELE d'hier à demain* (co-publié par l'Institut et l'AELE en 1987). Il faut aussi mentionner les travaux de René Schwok dans le sillage de son ouvrage *Horizon 92 : la Suisse et le grand marché* (publié en 1989 chez Georg par l'Institut), de même que son étude, co-signée avec Nicolas Levrat, commandée par le Canton de Genève en 2000 sur *Les Accords bilatéraux entre l'UE et la Suisse : conséquences pour la région franco-genevoise*, à laquelle s'est ajoutée une autre étude de ces deux auteurs publiée la même année dans la collection *Euryopa* concernant les conséquences des accords bilatéraux sur l'ensemble des cantons frontaliers de la Suisse. Sous l'impulsion cette fois-ci de Dusan Sidjanski, a été conduite au milieu des années 1990 une recherche sur le rôle des acteurs informels dans la politique européenne de la Suisse. Il a aussi fait paraître en 1996 dans la collection *Euryopa* les actes d'un colloque Latsis qu'il a organisé à l'Institut sur *L'Union européenne à la lumière du fédéralisme suisse*.

Au total, on constate, par rapport à ce qui est usuel dans la plupart des Instituts d'études européennes, une moindre place accordée à l'étude des mécanismes techniques de la construction communautaire, au profit d'une approche volontiers plus englobante du phénomène

européen. Cela s'explique à la fois par la localisation de l'Institut en Suisse – donc dans un pays extérieur à l'intégration européenne issue de Jean Monnet, qui de plus possède sa propre expérience du fédéralisme – ainsi que par la marque initiale laissée par Denis de Rougemont qui a sous diverses formes perduré après sa disparition.